

Province de Québec
MRC de l'Islet
Municipalité de Sainte-Perpétue

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de Sainte-Perpétue tenue le 3 avril 2018 à 19h00 au Complexe Municipal.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Pierre Harton
Siège #2 - Donald Toussaint
Siège #3 - Gérald Melanson
Siège #4 - Stéphanie Lizotte
Siège #5 - Denis-Paul Ouellet
Siège #6 - Guy Joncas

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Céline Avoine. Madame Marie-Claude Chouinard, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Denis-Paul Ouellet, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

ORDRE DU JOUR

3 Avril 2018 à 19:00 heures

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 5 mars 2018

3.2 - Séances extraordinaires du 7 et 21 mars 2018

4 - AFFAIRES COURANTES

4.1 - Etat des revenus et dépenses au 31 mars 2018

4.2 - Dépôt des états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2017

4.3 - Regroupement d'Offices municipaux d'Habitation du territoire de la MRC de l'Islet

4.4 - Demande d'aide financière pour la formation des pompiers

4.5 - Montant pour la modification des règlements d'urbanisme par la MRC de l'Islet

4.6 - Autorisation signatures entente de service portant sur la modification des règlements d'urbanisme municipaux par la MRC de l'Islet

5 - COMPTE-RENDU DES COMITÉS

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

**109-04
2018**

- 6.1.1 - Desjardins Jeune au travail demande de subvention
- 6.1.2 - Appui donné à Mme Françoise DeMontigny Pelletier
- 6.1.3 - Pêche à la piscine pour la Fabrique
- 6.1.4 - Autorisation pour le suçon don du Club Lions
- 6.1.5 - 75.00\$ accordé au Havre des Femmes

7 - VARIA

- 7.1 - annulation résolution 19-01-2018 concernant les séances extraordinaires
- 7.2 - Demande au MTQ pour le rehaussement des trous d'hommes et permission pour le trottoir
- 7.3 - Demande de soumission pour plan et devis trottoir
- 7.4 - Demande auprès de la Caisse Populaire pour achat d'équipement
- 7.5 - Pompier

8 - FINANCES

- 8.1 - Acceptation des comptes
- 8.2 - Période de questions

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

110-04
2018

3.1 - Séance ordinaire du 5 mars 2018

Il est proposé par le conseiller Gérald Melanson, appuyé par le conseiller Donald Toussaint et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

111-04
2018

3.2 - Séances extraordinaires du 7 et 21 mars 2018

Il est proposé par le conseiller Gérald Melanson, appuyé par le conseiller Donald Toussaint et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des séances extraordinaires du 7 et 21 mars 2018, tel qu'ils apparaissent au registre des procès-verbaux de la municipalité.

4 - AFFAIRES COURANTES

4.1 - Etat des revenus et dépenses au 31 mars 2018

Présentation de l'état des revenus et dépenses au 31-03-2018

112-04
2018

4.2 - Dépôt des états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2017

Proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu que le conseil municipal accepte les états financiers au 31 décembre 2017 préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

4.3 - Regroupement d'Offices municipaux d'Habitation du territoire de la MRC de l'Islet

Le point sera reporté à une prochaine séance car il y a des changements à apporter à l'entente.

113-04
2018

4.4 - Demande d'aide financière pour la formation des pompiers

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour

les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Sainte-Perpétue désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Sainte-Perpétue prévoit la formation de 1 pompier pour le programme Pompier1 au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de l'Islet en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par le conseiller Gérald Melanson, appuyé par le conseiller Guy Joncas et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de l'Islet.

**114-04
2018**

4.5 - Montant pour la modification des règlements d'urbanisme par la MRC de l'Islet

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Denis-Paul Ouellet et résolu que le conseil municipal accepte que la modification des règlements d'urbanisme soit faite par le service d'aménagement de la MRC de l'Islet au montant de 1360.00\$ incluant les frais communs pour la coordination et les prototypes ainsi que l'impression des plans.

**115-04
2018**

4.6 - Autorisation signatures entente de service portant sur la modification des règlements d'urbanisme municipaux par la MRC de l'Islet

CONSIDÉRANT QUE le Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la MRC de l'Islet est entré en vigueur le 19 octobre 2010;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de l'Islet a adopté, le 10 octobre 2017, le Règlement numéro 02-2017 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement (SADRR) de la MRC de l'Islet modifiant le périmètre urbain de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, la zone inondable de la rivière du Petit Moulin et autres dispositions;

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 02-2017 est entré en vigueur le 3 novembre 2017 suite à l'avis favorable du ministre des affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) précisant que le règlement respecte les orientations du gouvernement en matière d'aménagement;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de l'Islet a adopté, le 22 novembre 2017, le

Règlement numéro 03-2017 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement (SADRR) de la MRC de l'Islet modifiant les dispositions relatives à la superficie maximale de l'aire d'élevage porcin;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 03-2017 est entré en vigueur le 18 janvier 2018 suite à l'avis favorable du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) précisant que le règlement respecte les orientations du gouvernement en matière d'aménagement;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 58 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de toute municipalité régionale de comté doit , dans les 6 mois qui suivent l'entrée en vigueur d'un règlement qui modifie le schéma, adopter tout règlement qui modifie le schéma, adopter tout règlement de concordance;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Perpétue doit prévoir la modification de ses règlements d'urbanisme afin de répondre à l'article 58;

CONSIDÉRANT QU'une entente de service en matière d'urbanisme afin de modifier les règlements d'urbanisme incluant un volet concordance et un volet renforcement a été présentée au conseil municipal lors de la séance régulière du 3 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Donald Toussaint , appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu à l'unanimité :

- de mandater la MRC de l'Islet pour procéder à la modification des règlements d'urbanisme incluant un volet concordance et un volet renforcement;
- d'autoriser Madame Céline Avoine, maire, et Madame Marie-Claude Chouinard, directrice générale à signer l'entente de service portant sur la modification des règlements d'urbanisme par la MRC de l'Islet incluant un volet de concordance et un volet renforcement.

5 - COMPTE-RENDU DES COMITÉS

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances.

Date	Provenance	Sujet
Mars	Ministère des Affaires municipales	Approbation du règlement d'emprunt 03-2017 pour le véhicule d'urgence incendie
Mars	Carrefour jeunesse emploi	Formulaire Desjardins jeunes au travail 2018. Subvention offerte en collaboration avec Desjardins Montmagny-L'Islet pour un emploi et la subvention s'adresse aux jeunes de 15 à 18 ans. Durée minimum de 180 heures entre 6 à 8 semaines entre juin et août. Défrayer les charges sociales. Fournir une copie du registre de paies de l'étudiant pour avoir droit à la

		subvention. Offrir un bon encadrement du jeune.
Mars	Françoise DeMontigny Pelletier	Demande d'appui
Avril	Fabrique Sainte-Perpétue	Autorisation pour l'utilisation de la piscine pour la pêche les 2 et 3 juin prochain.
Avril	Club Lions	Autorisation pour le suçon don le 12 mai prochain avec la signalisation de la municipalité.
Mars	Havre des femmes	Demande de collaboration financière pour souligner les 35 ans d'existence du Havre des Femmes le 5 mai prochain avec la conférencière Sylvie Boucher, à la salle François-Prévost
Mars	Recyc-Québec	1er versement de la compensation 2017 dans le cadre du régime de compensation pour la collective sélective des matières recyclables

Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

**116-04
2018**

6.1.1 - Desjardins Jeune au travail demande de subvention

Il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande une subvention pour un emploi d'étudiant dans le cadre du programme Desjardins Jeune au travail. Que la directrice générale soit autorisée à préparer la demande de subvention pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Perpétue.

**117-04
2018**

6.1.2 - Appui donné à Mme Françoise DeMontigny Pelletier

Considérant que le conseil municipal a reçu de la part de Mme Françoise De Montigny Pelletier une lettre adressée aux dirigeants de la Caisse populaire Desjardins du Sud de l'Islet et des Hautes-Terres;

Considérant que cette lettre demande l'arrêt de financement des pipelines de sables bitumineux;

Considérant que cette lettre une demande de résolution et que celle-ci soit présentée lors de l'Assemblée générale de la Caisse populaire Desjardins du Sud de l'Islet et des Hautes-Terres;

Il est résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de Mme Françoise DeMontigny Pelletier auprès des dirigeants de la Caisse populaire Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres demandant au Mouvement Desjardins de mettre fin de façon permanente au financement et aux investissements dans les pipelines de sables bitumineux et qu'il retire son soutien au projet Trans Mountain.

**118-04
2018**

6.1.3 - Pêche à la piscine pour la Fabrique

Proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par le conseiller Donald Toussaint et résolu que le conseil autorise la Fabrique à utiliser la piscine pour

la pêche soit la fin de semaine du 19,20 mai ou la fin de semaine du 26, 27 mai. Qu'une confirmation de la date soit demandée à la Fabrique ainsi qu'une copie d'assurance tel que demandée par le passé.

**119-04
2018**

6.1.4 - Autorisation pour le suçon don du Club Lions

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Denis-Paul Ouellet et résolu d'autoriser le Club Lions à faire un barrage routier pour le suçon don qui aura lieu le 12 mai prochain. Que cette autorisation n'est valide que si les exigences du MTQ et de la Sûreté du Québec soient respectées. Que le conseil autorise aussi le prêt de signalisation pour l'évènement.

**120-04
2018**

6.1.5 - 75.00\$ accordé au Havre des Femmes

Il est résolu à l'unanimité d'accorder un montant de 75.00\$ au Havre des Femmes dans le cadre de leur 35e anniversaire d'existence qui aura lieu le 5 mai prochain.

7 - VARIA

**121-04
2018**

7.1 - annulation résolution 19-01-2018 concernant les séances extraordinaires

Il est résolu à l'unanimité que le conseil annule la résolution 19-01-2018 concernant l'affichage des séances extraordinaires et ce, parce que nous ne sommes pas tenus d'afficher les séances extraordinaires et que celles-ci sont lues lors de la séance ordinaire qui suit.

**122-04
2018**

7.2 - Demande au MTQ pour le rehaussement des trous d'hommes et permission pour le trottoir

Considérant que sur la route 204 les trous d'hommes ne sont pas rehausser;

Considérant que les automobilistes essaient d'éviter le plus possible les trous d'hommes et cette situation peut-être dangereuse pour les piétons et les autres automobilistes;

Considérant que notre municipalité fêtera en 2019 son 150e anniversaire d'existence;

Il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande au Ministère des Transports de rehausser les trous d'hommes sur la route Principale (rte 204). Le conseil demande aussi la permission pour refaire les trottoirs sur la route Principale (rte 204).

**123-04
2018**

7.3 - Demande de soumission pour plan et devis trottoir

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à demander des soumissions auprès de deux firmes d'ingénieurs pour un plan et devis pour refaire le trottoir.

**124-04
2018**

7.4 - Demande auprès de la Caisse Populaire pour achat d'équipement

Il est résolu à l'unanimité de faire une demande financière auprès de la Caisse populaire Desjardins du Sud de l'Islet et des Hautes-Terres concernant l'achat d'un défibrillateur avec trousse de sauvetage en forêt.

7.5 - Pompier

Le conseiller Pierre Harton nous informe de la visite chez MAXI METAL pour le véhicule d'urgence incendie.

8 - FINANCES

125-04
2018

8.1 - Acceptation des comptes

Proposé par le conseiller Guy Joncas

Appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte

et résolu que les comptes suivants soient et sont acceptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants.

Journaux des déboursés 105129.11\$

Comptes fournisseurs 95690.68\$

Classés en annexe

Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.

Madame Céline Avoine et Monsieur Guy Joncas ont procédé à la vérification des factures.

8.2 - Période de questions

La période de questions débute à 20:15

126-04
2018

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Denis-Paul Ouellet et résolu que la séance soit levée à 20 : 35 heures.

Céline Avoine, mairesse

Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.